

# DES DE PSYCHIATRIE DE PARIS ILE-DE-FRANCE

## MISSIONS ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE COORDINATION (CC)

Décembre 2020

### MISSIONS DE LA COMMISSION DE COORDINATION (CC)

Source : Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine (NOR MENS1708241A, art. 10 et 11)

- **La coordination des enseignements et du contrôle des connaissances du DES est assurée par :**
  1. La conférence des Doyens d'Ile-de-France
  2. La Commission de Coordination (CC) du diplôme qui
    - est présidée par le coordonnateur du DES.
    - regroupe un responsable par UFR, qui sont tous enseignants de la discipline, les responsables des options PEA et PPA et de la FST (Addictologie), d'autres HU titulaires, un PH, un représentant de la spécialité désigné par le conseil régional de l'ordre des médecins, un praticien des Armées, 2 représentants étudiants.
  
- **Les missions de la commission de coordination sont multiples**
  - La CC propose les **modalités d'organisation des enseignements et contrôle des connaissances du DES**. Elle propose au collège des doyens la nomination des membres de la CC et donne des avis au collège des doyens sur le déroulement des études menant à l'obtention du DES et du diplôme d'Etat de docteur en médecine.
  - La CC propose au doyen **la validation de chaque phase** et la **délivrance du diplôme d'études spécialisées** au cours du dernier semestre d'internat
  - La CC se prononce sur la situation d'un étudiant en cas de différends ou de difficultés (saisine par l'étudiant, le doyen ou le coordonnateur)
  - La CC donne un **avis écrit sur les demandes d'agrément**
  - Elle se réunit au rythme de deux fois par an au minimum, sur convocation du président. Le quorum est établi en début de séance.
  - **Les missions des coordinateurs locaux** de chaque université sont
    - Le contrôle du respect de la formation suivie par l'étudiant et de son accompagnement (Rencontre de l'étudiant en cas de non validation de stage ou de phase et vérification du respect par l'étudiant de la maquette de formation)
    - L'organisation du contrôle des connaissances
    - L'examen de l'agrément des lieux de stage et praticiens-maîtres de stage des universités.

## COMPOSITION ET RENOUELEMENT DE LA CC

### COMPOSITION DE LA CC

La CC est composée de ses membres. Elle peut s'adjoindre des invités, permanents ou non permanents.

- **Membres de la CC :**

La CC est composée de 20 membres : membres de droit, membres volontaires désignés par le coordonnateur du DES de psychiatrie et représentants des internes.

- le coordonnateur du DES de psychiatrie : il est nommé par la conférence des doyens d'Ile-de-France sur proposition après élection, par et parmi les coordonnateurs locaux de la spécialité, pour une durée de cinq ans, immédiatement renouvelable une fois et préside la CC ;
- les 3 responsables des options PEA et PPA et FST (Addictologie),
- 6 autres HU titulaires appartenant à des UFR différents de la région
- 5 autres HU enseignants de la spécialité (ou invités permanent)
- 1 praticien hospitalier d'un service agréé pour le DES (hors APHP)
- 1 praticien des Armées
- 1 représentant de la spécialité désigné par le conseil régional de l'ordre des médecins (pour le suivi des étudiants de phase
- 2 représentants étudiants (dont au moins 1 inscrit dans la spécialité)
- Peuvent assister à la CRC : 1 représentant de l'ARS

- **Invités permanents :**

- le Président de la Collégiale des psychiatres de l'AP-HP,
- le Président de la conférence des présidents de CME des hôpitaux psychiatriques,

- **Autres invités :**

La commission peut s'adjoindre, à titre permanent ou non permanent, autant d'autres membres invités qu'elle jugera utile à ses travaux.

- **Renouvellement :**

- De l'ensemble de la CC : lors de chaque nouveau mandat de coordinateur (cinq ans)
- D'un membre de la CC : en cas de cessation de fonction.
- Des représentants des étudiants : tous les ans.

**AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2020, LA CC EST AINSI CONSTITUEE**

<b>MEMBRES</b>	
<b>Membres de droit</b>	
• Coordonnateur du DES de psychiatrie, président de la CC	Pr Caroline Dubertret (Louis Mourier)
• Responsable de l'option psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent	Pr Marie-Rose Moro (Cochin)
• Responsable de l'option psychiatrie du sujet âgé	Pr Frédéric Limosin (Corentin Celton)
• Responsable de la FST d'addictologie	Pr Michel Lejoyeux (Bichat)
• Autres enseignants de la spécialité	Pr Philippe Fossati, Pr Franck Schurhoff, Pr Mario Spéranza
• Représentant de la spécialité désigné par le conseil régional de l'ordre des médecins	Pr Raphaël Gaillard (GHU Psychiatrie Neurosciences)
• Représentants HU titulaires d'une autre discipline	Pr Liugi Titomanglio (pédiatre)
• Représentant de la conférence des présidents de CME des hôpitaux psychiatriques, Praticien hospitalier (hors APHP)	Dr Raphaël Gourevitch (GHU Psychiatrie Neurosciences)
• Représentant praticien des Armées	Dr Marie-Dominique Colas (Percy)
• Représentants des internes : SIHP/PEPS/AFEP	Antoine Baldacci, Daphné Hoareau, Claire Jaffré, Véronica Sandroni,
• Représentant de la conférence des doyens d'Ile-de-France	Pr Djilali Annane (Raymond Poincaré)
<b>Invités permanents</b>	
• Psychiatres hospitalo-universitaires titulaires	Pr Thierry Baubet, Pr Frank Bellivier, Pr David Cohen, Pr Philip Gorwood, Pr Laurent Karila, Antoine Pelissolo
• Psychiatres titulaires exerçant hors CHU	Dr Jacqueline Augendre (Erasme), Dr Martin Bouzel (EPS Etampes), Dr Sarah Bydlowski (ASM 13)